



**Cellule Qualité  
et  
Gestion des Risques**

Administration des médicaments chez les patients ne pouvant pas déglutir	P/PEC/CMED/GDOC 01-2013
	Le 15/06/2013

<b>SOMMAIRE</b> ***	<b>DESTINATAIRES</b> ***
OBJET ..... Page 1 PERSONNEL CONCERNE..... Page 1 TEXTES DE REFERENCES ..... Page 1 CONTENU ..... Pages 1-3 ( <i>dont cas particuliers</i> )	LIN Médecine d'urgence Médecine SSR Résidence de la Vannerie Résidence « La Vernoline » Centre de Prévention Consultations Externes
<b>MODE DE CLASSEMENT</b> ***	<b>MODE DE DIFFUSION</b> ***
Gestion documentaire - Prise en charge du patient - circuit du médicament - Administration des médicaments chez les patients ne pouvant pas déglutir	Plateforme informatique

Date d'actualisation	Page 3	Contenu	
Date de rédaction : 15 juin 2013 Date d'approbation : 20 juin 2013 Date de mise en application : 20 juin 2013			
	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom	<b>Sylvie LEMERCIER</b>	<b>Docteur Jocelyn JEZEQUEL</b>	<b>Bruno DAUNAY</b>
Fonction	Préparatrice en pharmacie	Pharmacien	Directeur des soins, qualité et gestion des risques
Signature			



Administration des médicaments chez  
les patients ne pouvant pas déglutir

P/PEC/CMED/GDOC 01-2013

Le 15/06/2013  
Page 1/3

## 1. OBJET

Cette procédure décrit comment administrer des médicaments chez des patients non porteurs d'une sonde entérale, mais ne pouvant pas déglutir (personnes âgées, enfants).

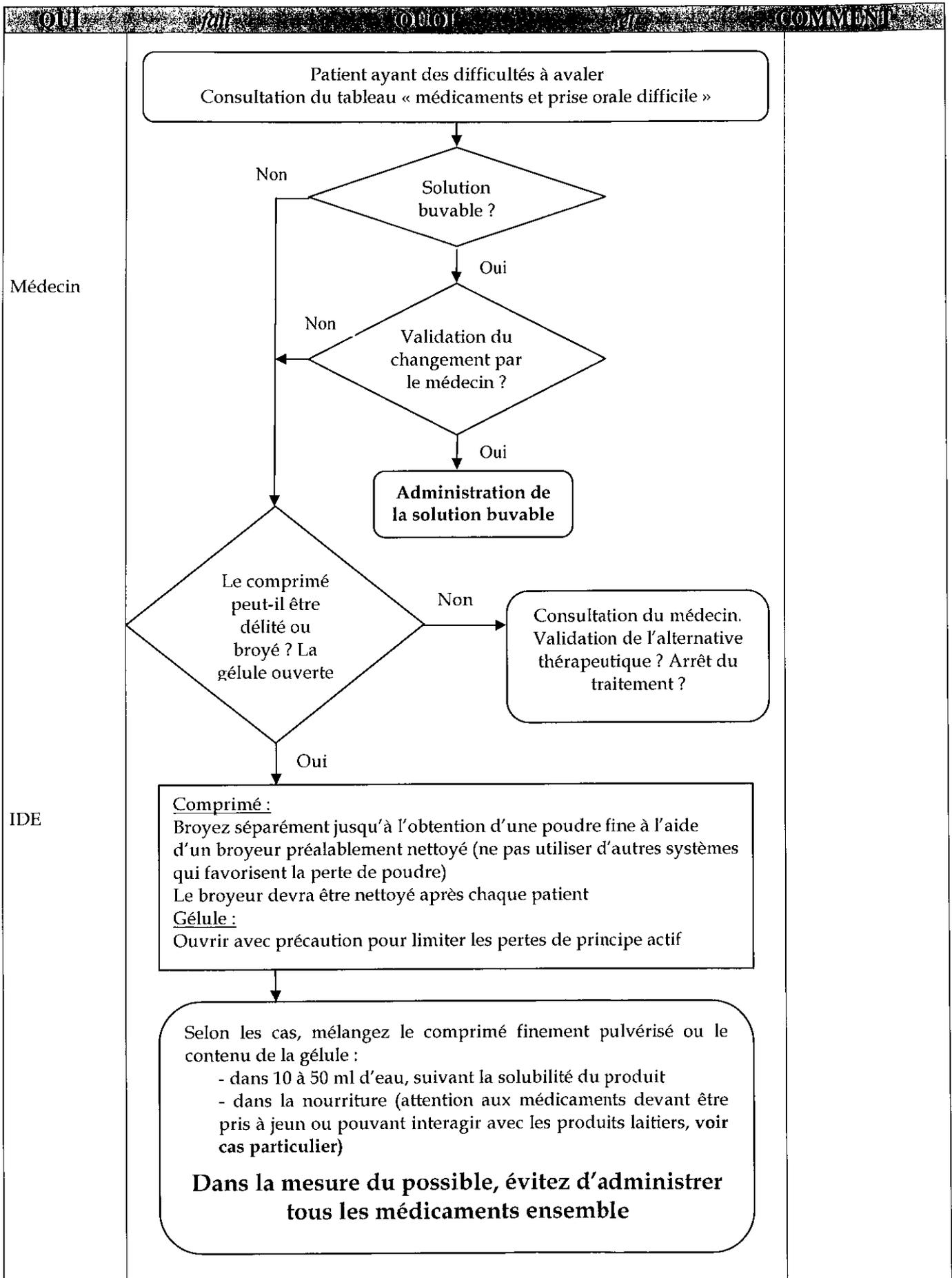
## 2. PERSONNEL CONCERNE PAR L'APPLICATION DU PROTOCOLE

- Médecin
- IDE
- Cadre de santé

## 3. TEXTES DE REFERENCES

Soins et surveillance des abords digestifs pour l'alimentation entérale chez l'adulte en hospitalisation et à domicile : recommandation pour les pratiques de soins; ANAES, Service recommandations et Références Professionnelles, Mai 2000.

## 4. CONTENU



## Cas particulier

- Les médicaments cytotoxiques et anticancéreux ne doivent **jamais** être modifiés. Avis médical obligatoire

- Les solutions buvables seront  systématiquement diluées dans de l'eau potable pour limiter les troubles digestifs.

- Toutes les formes injectables ne peuvent pas être administrées par voie orale. Veuillez-vous reporter au tableau «Liste régionale des médicaments per os concernant l'écrasement des comprimés et l'ouverture des gélules » disponible sur BLUEMEDI.

- Une surveillance particulière devra être portée pour les médicaments à marge thérapeutique faible (AVK, phénytoïne, digoxine...). La modification galénique ou le changement du traitement, en particulier le passage d'une forme à libération prolongé à une forme à libération immédiate, peut entraîner des variations pharmacocinétiques ou pharmacodynamiques importantes et donc une fluctuation des concentrations plasmatiques. **Une surveillance clinique et/ou biologique sont donc recommandés pour une meilleure adaptation des posologies.**

- Certains médicaments peuvent présenter des interactions avec d'autres médicaments ou avec la nutrition (liste non exhaustive) :

Médicaments	Modalités
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Smecta®</li> <li>➤ Pansements gastriques (Gaviscon®...)</li> <li>➤ Antiacides (Maalox®...)</li> </ul>	Administration à 2 heures d'intervalle de tous les autres médicaments
Biphosphonates (FOSAMAX® (acide alendronique), ACTONEL (acide risedronique) ...	Administration 2 heures avant un repas et le patient doit rester au moins 30 minutes en position assise ou debout
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fluoroquinolones (CIFLOX® (ciprofloxacine), OFLOCET® (ofloxacine), TAVANIC® (levofloxacine) ...</li> <li>➤ Biphosphonates (FOSAMAX® (acide alendronique), ACTONEL (acide risedronique) ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Administration à 2 heures d'intervalle des ions bivalents : fer (FUMAFER® FERROSTRANE®), calcium (CALCIDOSE®), zinc (RUBOZINC®)...</li> <li>➤ Ne jamais administrer avec des produits laitiers.</li> </ul>
Supplémentation calcique (CALCIDOSE)	Administré à 2 heures d'intervalle des sels ferreux (FUMAFER®)
Médicaments devant être administrés à jeun (Levothyrox® et L-thyroxine®, médicaments antituberculeux...)	Arrêt de la nutrition entérale sera arrêtée 30 minutes avant l'administration et reprise 30 minutes après.